

Compte-rendu du Conseil municipal du 22 mars 2011

Absents : Daniel PELLIER – Michel PAGLIA - Sandrine BONNEFOND excusée et donne pouvoir à M. Georges SUZAN – Hervé ARQUILLERE excusé et donne pouvoir à M. Marcel DUPUY.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 4 février 2011 adopté à l'unanimité. Une petite erreur s'est glissée et sera rectifiée (Mme Myriam BRESOUS notée absente à la place de Mme Sandrine BONNEFOND).

1. Délibérations :

- Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux – anciennement Dotation Global Equipement) concernant l'aménagement du Centre Bourg. Demande à déposer avant le 25 mars. Taux de subvention de 20 à 35 % pour l'aménagement de places / parkings / embellissement Centre Bourg.
- Subvention pour emploi du musée : 7000 € ont été versés l'an passé. A partir de mai 2011, plus d'aide de l'Etat. Face à cette nouvelle réalité la communauté de communes de Balbigny propose dans son budget 2011 d'augmenter cette subvention à hauteur de 8000€. Monsieur le Maire propose au Conseil de faire de même en augmentant la subvention de 7000 à 8000 € sur le budget 2011 pour la commune. Adoptée à l'unanimité.
- Finition travaux MJC : Par rapport au budget attribué sur cette opération une modification du mode de chauffage pour ce bâtiment entraîne une dépense supplémentaire de 2598,49 €. Adoptée à l'unanimité.
- Travaux Centre Bourg SIEL – éclairage public : travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux basse tension sur rues Emile Zola et Gambetta pour un montant de 55057 €. Adoptée à l'unanimité.

2. Questions diverses :

- Sécurisation du carrefour entre la rue des Frères Lumière et la D1 qui pose problème l'hiver. Monsieur le Maire fait lecture au conseil d'un courrier qui est adressé aux élus par les riverains lesquels sollicitent la sécurisation du carrefour. La commission voirie accompagnée d'un riverain s'est rendue sur place pour examiner les possibilités. Eventuellement des poteaux à 2 m en retrait de la route ? Sortie par la Terre du Loup ? Sens unique ? Pas de véritable solution. La seule façon de vraiment sécuriser est le sens interdit en descente mais cela est difficilement réalisable. Aussi Monsieur l'adjoint chargé de la voirie doit rencontrer un responsable technique de la DDT pour examiner avec lui les possibilités de satisfaire aux demandes formulées par les auteurs du courrier.

- Chemin des Terres Glaises : Suite aux demandes de deux riverains, un débat s'instaure avec le conseil sur la sécurisation de cette voie rurale. Après que chacun est pu s'exprimer et sur proposition d'un élu monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur l'installation de 2 panneaux « interdit sauf riverains » afin de limiter la circulation et pouvoir s'appuyer sur une réglementation en cas de passage abusif. Vote : 5 voix pour et 5 voix contre. Monsieur le Maire ayant voté pour et sa voix étant prépondérante, le projet est adopté.
- Remerciements aux artisans qui ont travaillé à la réfection de la MJC et terminés dans les temps.
- Monsieur le Maire fait part du contenu d'un courrier qu'il a reçu de Madame Françoise DUBREUIL responsable de l'atelier théâtre de la MJC, par lequel elle sollicite l'emploi de la salle d'animation les mercredis de 16h à 17h30 pour mener son activité. Celle-ci précise que la salle de la MJC ne facilite l'indispensable travail de concentration des enfants du fait des activités des autres enfants présent dans la salle. Par ailleurs la salle d'animation disposant d'une scène cela facilite l'activité théâtre. Adopté à l'unanimité.
- Commission Environnement de la Communauté de Communes le 25 mars à 20h à Ste Agathe. Débat sur les déchets ménagers et redevance incitative.
- Proposition par la communauté de communes de Balbigny de l'implantation d'une 2^{ème} déchetterie, emplacement à trouver sur les environs de Bussières.
- Information sur la réforme territoriale : schéma intercommunautaire à mettre en place (SDCI) proposé par le préfet début avril. Sujet complexe qui sera abordé en détail ultérieurement.

La date du prochain Conseil municipal (élaboration du budget) a été fixée au vendredi 15 avril 2010 à 19 heures.